

Le WebLes vidéos

DANS L'ATTENTE D'UNE REPONSE DU CHEF DE L'ETAT

Le lundi 26 octobre on apprenait l'arrivée en France des pilotes Fauret et Odos (« Air Cocaïne »). Deux jours plus tard, la Présidence de la République donnait son avis : « ... **"il n'y aura pas d'impunité"**, indique-t-on à l'Elysée » ([le Monde](#)). On sait la suite avec ces deux pilotes traités comme des grands criminels.

Dans le même temps, l'enquête judiciaire sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris est au point mort. Depuis un an et demi aucun acte d'instruction n'a eu lieu. Le dossier dort au fond d'un tiroir. La seule activité de la justice est de me faire rechercher avec mandats d'amener et perquisitions dans le but de m'enfermer pour tenter de me faire taire et me discréditer alors que je suis un parfait honnête homme et que mon seul tort est de dire la vérité, d'aider des familles de victimes et d'agir dans l'intérêt de la sécurité aérienne. Cette chasse à l'homme se poursuit malgré une plainte pour subornation de témoin déposée par des familles de victimes qui ont demandé mon audition comme témoin et sachant.

Pourtant, tout est d'une simplicité désarmante (ceci explique certainement cela). Il suffit de regarder les images et les titres d'une seule page (format d'impression 21 x 29,7) pour que la vérité saute aux yeux. Il s'agit de la première page d'un PDF disponible en ligne (647 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/l-airbus-af447-rio-paris-en-toute-simplicité-norbert-jacquet-21-septembre-2015.pdf>

(cette première page du PDF en lien ci-dessus figure en dernière page, ci-dessous, du présent PDF)

Ces faits sont **connus de l'Elysée** depuis longtemps.

FRANCOIS HOLLANDE

A l'Elysée, nombreux sont ceux qui savent beaucoup de choses. Hollande en personne est au courant de certains faits depuis longtemps, mais il est vraisemblable qu'on lui mente sur divers événements. Pour que tout soit bien à plat sur la table, à la vue de tous (les politiques appellent ça la « transparence »), j'ai à nouveau écrit à Hollande et j'ai enregistré les preuves de cette démarche. Conformément aux usages, j'ai écrit au Secrétaire général de la Présidence de la République.

On trouve donc en pages 2 à 5 de ce PDF les captures d'écran qui montrent ce que j'ai envoyé à l'Elysée le 16 octobre 2015, dix jours avant qu'on reparle d'« Air Cocaïne ». Je reste dans l'attente d'une réponse (j'ai demandé à l'avocat Benjamin Mairesse de m'avertir d'une éventuelle réponse à domicile élu en son cabinet).

Nota bene

Ce qu'on trouve sur le Web peut disparaître. N'hésitez pas à télécharger / sauvegarder tous les PDF successifs que vous découvrirez. De nombreuses vidéos sont également téléchargeables. N'hésitez pas à faire circuler tout cela. Vous œuvrerez ainsi, et c'est **l'objectif poursuivi**, dans l'intérêt des familles de victimes et dans celui de la sécurité aérienne... et aussi, c'est indispensable, pour **protéger ceux qui agissent dans ce sens**. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

./...

Formulaire présenté par la page ad hoc du portail de l'Elysée (<http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>) avec les informations envoyées :

| Vos coordonnées

norbertjacquet@yahoo.fr

norbertjacquet@yahoo.fr

179

RUE DE LA POMPE

CHEZ BENJAMIN MAIRESSE AVOCAT

75116

PARIS

FRANCE



| Vous écrivez à titre *

Professionnel



| Votre message *

Objet : Air France, vie humaine, familles de victimes

Monsieur le Secrétaire général,

Au vu des événements qui secouent Air France et la France à ce sujet, je crois devoir porter à la connaissance de Monsieur le Président de la République certains faits récents. Ceux-ci sont exposés dans un fichier au format PDF (122 Ko) disponible en ligne par le raccourci : <http://jacno.com/valls/>

(URL complète : <http://franceleaks.com/hollande/aerien-le-premier-ministre-norbert-jacquet-16-octobre-2015.pdf>)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma haute considération.

Norbert Jacquet

Après envoi, cette réponse est apparue :

Un courriel vient de vous être adressé.
Merci de cliquer sur le lien qu'il contient pour confirmer l'envoi de votre message.

Partager sur :  



LES ACTUALITÉS

Communiqués
Déclarations/Discours
Conférences de presse
Conseils des ministres
Interviews

AGENDA

CHRONOLOGIE

RÉSEAUX SOCIAUX

PHOTOS ET VIDÉOS

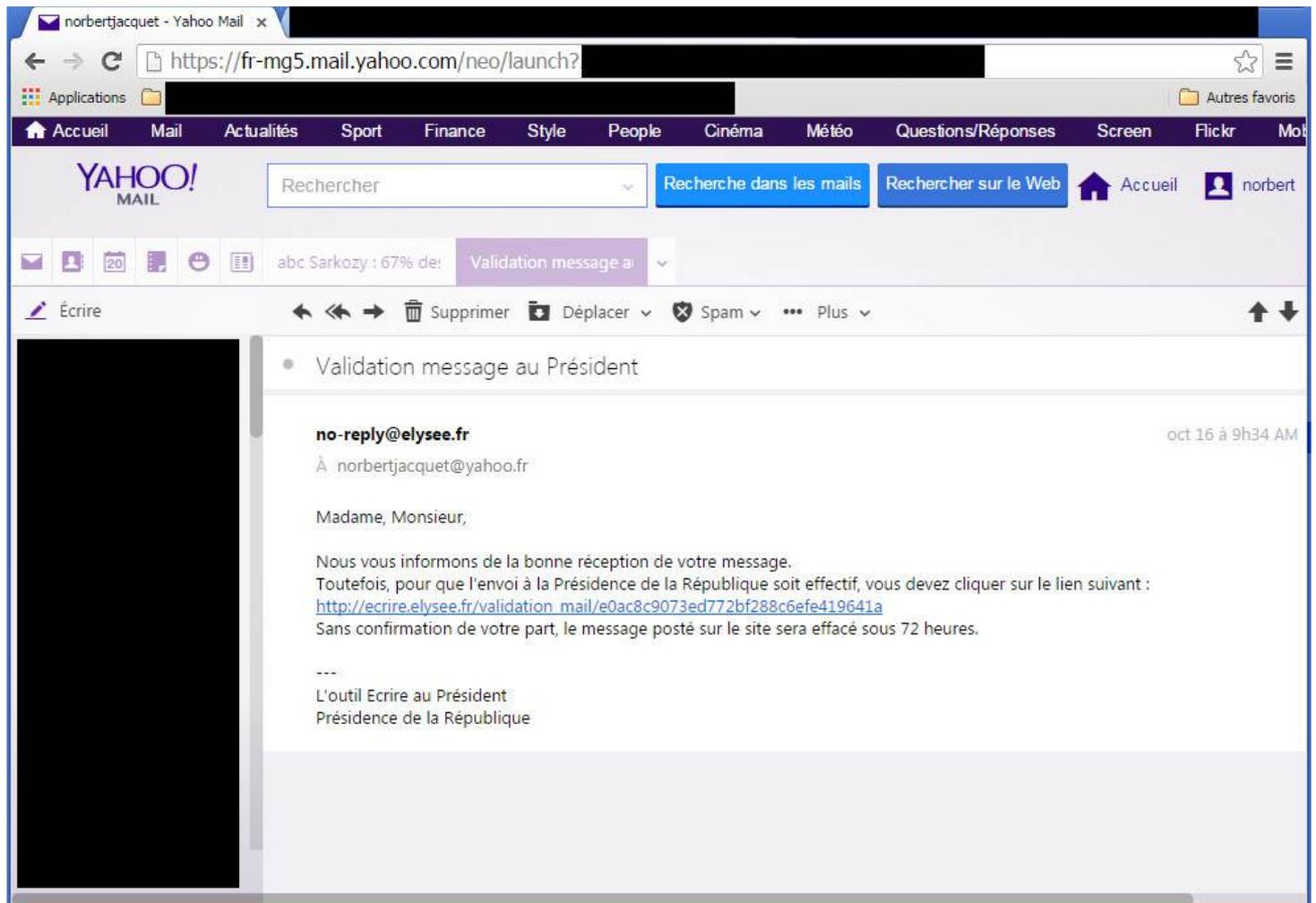
LES DOSSIERS

LA PRÉSIDENTIE

Ecrire au Président
Le président de la République
Les présidents de la République
Les institutions
Les textes
Les symboles
L'Élysée

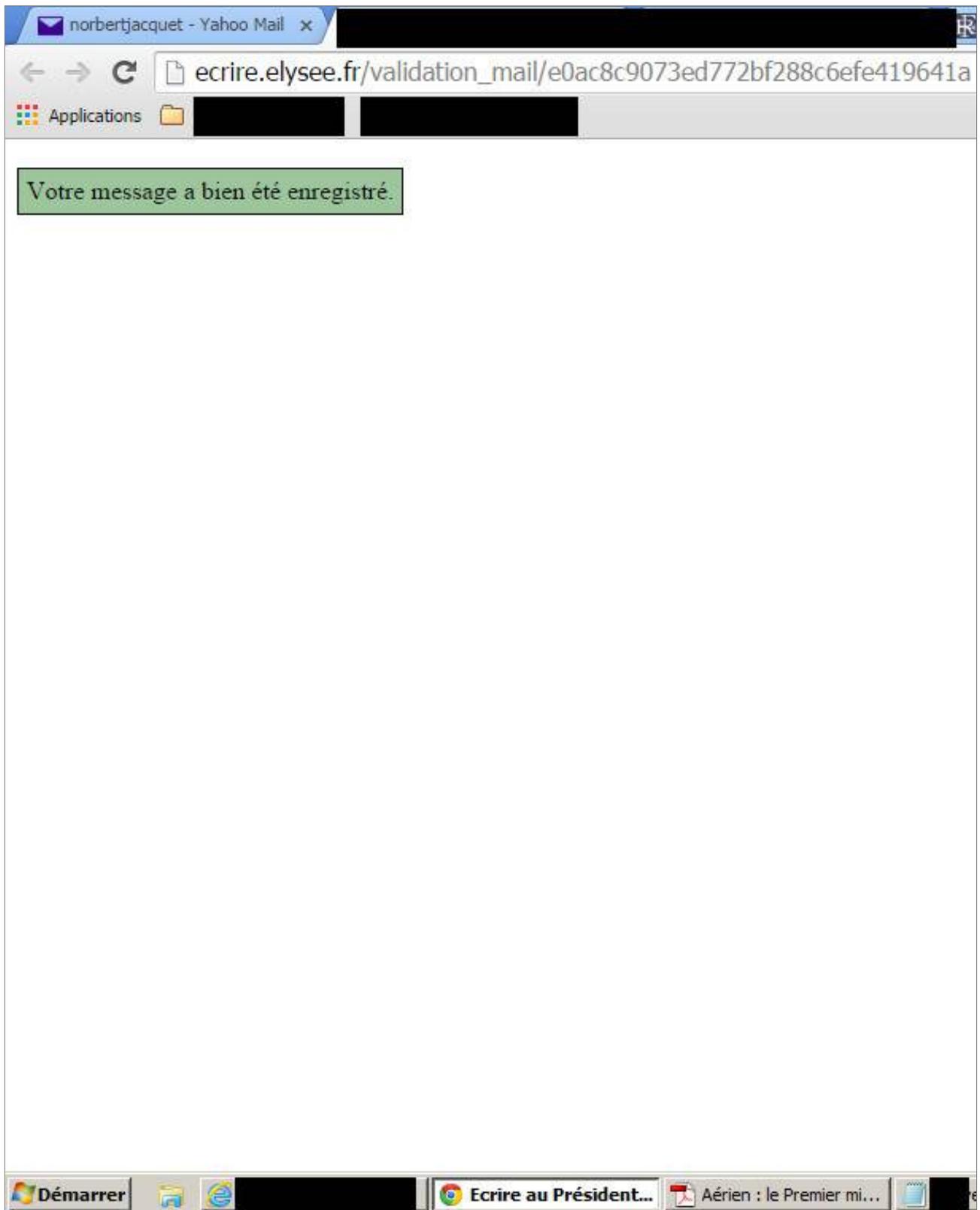
./...

Le courriel que j'ai reçu pour procéder à la confirmation :



./...

Après confirmation, l'Elysée a répondu en affichant ce message :



./...

Ce qui figure ci-dessous est le copier/coller de la première page d'un autre PDF

Les références des pages sont celles de cet autre document

Norbert Jacquet

21 septembre 2015



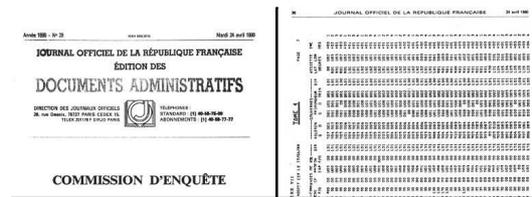
Le Web



Les vidéos

L'AIRBUS AF447 RIO-PARIS EN TOUTE SIMPLICITÉ

CE QUE VEULENT LES FAMILLES DE VICTIMES : LES PARAMÈTRES TECHNIQUES



(voir page 2 de ce PDF)

Les familles de victimes veulent savoir la vérité. Depuis mai 2011 elles demandent à voir les listings de paramètres techniques du vol qui montrent comment l'avion a fonctionné. Ces listings n'ont rien de secret. Le Journal Officiel de la République française en publie. Des magistrats continuent pourtant à refuser de mettre cette pièce à conviction majeure dans le dossier de l'AF447, en violation de la loi. Pourquoi ?

CE QUE LES FAMILLES DE VICTIMES ONT OBTENU



Image 3 : Face antérieure du corps sans vêtements



Image 4 : Face postérieure du corps sans vêtements



Image 7 : Vue de la tête exposant la mandibule

(voir pages 3 à 5 de ce PDF)

En juillet 2012 des magistrats ont remis aux familles de victimes un rapport sans aucun intérêt sur les causes de l'accident, mais qui contenait des photos qui ont eu pour effet de choquer et déstabiliser ces familles. Pourquoi la justice agit-elle ainsi ?

On trouvera des explications complémentaires sur ces photos en page 5 de ce PDF et beaucoup plus sur les dessous de l'affaire en pages 6 et 7.